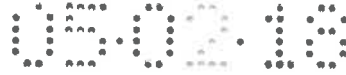


DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n°1802-03

L'an deux mil Dix-huit, le Deux février à 19 heures
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Gérard BRANDA - Maire

Nombre de conseillers :15
Conseillers Présents : 13+2 proc
Votants : 15

Etaient présents : Edith LONCHAMPT – Christian DI MARTINO - Joëlle JACOB - Fabienne GALLI – Michel CORSINI – Karine DEMAIN – Fabrice FONTAINE – Sandrine BARRALIS – Patrice MARTIN – Peggy DALMAS - Jean-Marc BLANIC – Françoise RUSSO

Objet : Désignation des Adjointes au Maire

Absents excusés : Gérard STOERKEL – Philippe K'VAREC

Secrétaire : Fabienne GALLI
Assesseurs : Sandrine BARRALIS – Peggy DALMAS

Le Maire expose à l'Assemblée qu'en application des articles du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122-7-2 l'élection des 4 adjoints au Maire doit se faire à bulletin secret, au scrutin de liste, à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il sera procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection aura lieu à la majorité relative.

Se porte candidat : Liste 1 - Gérard STOERKEL – Edith LONCHAMPT – Christian DI MARTINO – Joëlle JACOB

Le dépouillement des votes a donné les résultats suivants :

Premier tour de scrutin :
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne = 15
Blancs et Nuls = 02
Suffrages exprimés = 13

La liste 1 menée par Monsieur Gérard STOERKEL a obtenu **13 voix**

La Liste 1, ayant obtenu la majorité des voix au premier tour, a été proclamée **Elue et immédiatement installée.**

Le Conseil,

DIT que la présente délibération sera annexée au Procès - Verbal d'installation du Conseil Municipal

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

